

**Transactions sur actions propres**  
**Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 8 juin 2026 au 12 juin 2026 (inclus)**  
*Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mai 2026*

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 8 juin 2026 au 12 juin 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 31 juillet 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 86.705 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
08/06/2026	1.345	80,36	80,00	80,65	108.084	AQEU
08/06/2026	5.916	80,39	79,90	80,80	475.587	CEUX
08/06/2026	1.113	80,39	80,00	80,65	89.474	TQEX
08/06/2026	12.060	80,53	79,90	80,80	971.192	XBRU
09/06/2026	1.500	80,68	80,20	80,95	121.020	AQEU
09/06/2026	5.190	80,61	80,15	80,95	418.366	CEUX
09/06/2026	1.300	80,70	80,15	80,95	104.910	TQEX
09/06/2026	1.510	80,59	80,15	80,95	121.691	XBRU
10/06/2026	1.500	80,47	80,20	80,75	120.705	AQEU
10/06/2026	6.005	80,46	80,05	80,75	483.162	CEUX
10/06/2026	1.200	80,47	80,35	80,75	96.564	TQEX
10/06/2026	12.303	80,36	80,00	80,75	988.669	XBRU
11/06/2026	1.400	80,37	79,95	80,60	112.518	AQEU
11/06/2026	5.399	80,27	79,85	80,60	433.378	CEUX
11/06/2026	1.200	80,34	79,90	80,60	96.408	TQEX
11/06/2026	15.257	79,53	79,45	80,65	1.213.389	XBRU
12/06/2026	1.400	80,33	80,05	80,65	112.462	AQEU
12/06/2026	7.500	80,32	80,00	80,65	602.400	CEUX
12/06/2026	1.200	80,32	80,05	80,65	96.384	TQEX
12/06/2026	2.407	80,33	80,05	80,65	193.354	XBRU
<b>Total</b>	<b>86.705</b>	<b>80,27</b>			<b>6.959.718</b>	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



## Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 8 juin 2026 au 12 juin 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 12 juin 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 10.025.354 actions GBL représentatives de 7,7 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 42,5 %<sup>1</sup>.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »<sup>2</sup> pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

### **Xavier Likin**

Directeur Financier  
Tél: +32 2 289 17 72  
[xlikin@gbl.com](mailto:xlikin@gbl.com)

### **Alison Donohoe**

Responsable des Relations Investisseurs  
Tél: +32 2 289 17 64  
[adonohoe@gbl.com](mailto:adonohoe@gbl.com)

## **À propos de Groupe Bruxelles Lambert**

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €13,3mds à fin mars 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

---

<sup>1</sup> cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

<sup>2</sup> Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation